



PÔLE DEMANDEURS D'ASILE

Le pôle Demandeurs d'Asile de l'association VISTA a pour mission d'accompagner les personnes en procédure de demande d'asile dans leurs démarches - juridiques, administratives, sociales, sanitaires - ainsi que de leur proposer une solution d'hébergement le temps de l'instruction de la demande.

1 - QU'EST-CE QU'UN DEMANDEUR D'ASILE/UNE DEMANDE D'ASILE ?	3
--	----------

2 - LE PÔLE EN QUELQUES CHIFFRES - ANNÉE 2025	3
--	----------

3 - DISPOSITIF ASILE	4
-----------------------------	----------

<i>Nos solutions d'hébergement</i>	4
------------------------------------	---

<i>Nos solutions d'accompagnement</i>	4
---------------------------------------	---

<i>Qui peut bénéficier de ces accompagnements ?</i>	4
---	---

<i>Quelle est la procédure d'admission ?</i>	4
--	---

4 - QUELS MÉTIERS PEUT-ON RETROUVER AU SEIN DU PÔLE DEMANDEURS D'ASILE ?	5
---	----------

<i>Les travailleurs sociaux</i>	5
---------------------------------	---

<i>L'infirmière diplômée d'État</i>	6
-------------------------------------	---

<i>La psychologue</i>	7
-----------------------	---

<i>Les assistantes administratives</i>	8
--	---

<i>Les cheffes de service</i>	9
-------------------------------	---

<i>Le directeur de pôle</i>	9
-----------------------------	---

QU'EST-CE QU'UN DEMANDEUR D'ASILE/ UNE DEMANDE D'ASILE ?

Un demandeur d'asile est une personne qui a quitté son pays d'origine et qui sollicite la protection d'un autre État parce qu'elle craint d'être persécutée ou qu'elle court un risque grave chez elle.

La demande d'asile est la procédure officielle par laquelle la personne demande à un pays étranger de lui reconnaître le statut de réfugié et donc, de lui assurer une protection.

LE PÔLE EN QUELQUES CHIFFRES ANNÉE 2025

412

ménages soit 860 personnes prises en charge

entre
70 et 73 %

de protections accordées sur l'ensemble des
décisions prises en 2025

49.6 %

des personnes prises en charge sont de nationalités
suivantes : Côte d'Ivoire, Somalie, Soudan, Afghanistan et
République de Guinée (sur un total de 40 nationalités)

95

demandes individuelles d'asile ont reçu une réponse
définitive et pour près des $\frac{3}{4}$ une décision favorable
(68/95 demandes)

Nos solutions d'hébergement :

586 places

Environ **175 logements** individuels ou partagés, répartis sur une quinzaine de communes en Vendée.

Nos solutions d'accompagnement :

Chaque personne accueillie bénéficie d'un suivi individualisé en fonction de sa situation. Les personnes qui obtiennent la protection internationale bénéficient d'un suivi spécifique. Ces suivis, assurés par **des travailleurs sociaux, une infirmière et une psychologue**, touchent à **l'accès aux droits, à la procédure de demande d'asile** et à **la vie quotidienne** (éducation, santé, logement, etc.).

Qui peut bénéficier de ces accompagnements ?

L'association VISTA accueille des familles et des personnes seules, en procédure de demande d'asile, sur l'intégralité de la durée d'instruction de leur demande.

Quelle est la procédure d'admission ?

Les personnes sont orientées vers VISTA par **l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)**, dans le cadre du **Dispositif National d'Accueil (DNA)**, un réseau d'hébergement dédié aux demandeurs d'asile partout en France.

QUELS MÉTIERS PEUT-ON RETROUVER AU SEIN DU PÔLE DEMANDEURS D'ASILE ?

Les travailleurs sociaux

Accompagner chaque parcours, de l'arrivée à la sortie du dispositif.

Les travailleurs sociaux sont les **référénts** des personnes accueillies. Ils assurent l'**accompagnement global** des personnes hébergées sur le pôle Demandeurs d'Asile. Cet accompagnement s'effectue **tout au long de l'instruction de la demande d'asile** des personnes accompagnées.

Leurs missions :

- Accueil et installation des personnes
- Accompagnement administratif et juridique de la demande d'asile
- Accès aux droits sociaux et à la santé
- Soutien à la parentalité et à la scolarisation
- Préparation de la sortie du dispositif

Ils interviennent notamment pour :

Orienter vers les
partenaires
adaptés

Aider dans les
démarches
administratives

Organiser des
actions
collectives

Ouvrir les droits
(santé, prestations
sociales...)

Favoriser
l'autonomie et
l'intégration

Mots-clés : Écoute - Empathie - Polyvalence - Rigueur - Adaptation - Confidentialité

Ils travaillent en équipe, en lien étroit avec l'infirmière, la psychologue et les partenaires du territoire.

QUELS MÉTIERS PEUT-ON RETROUVER AU SEIN DU PÔLE DEMANDEURS D'ASILE ?

L'infirmière diplômée d'État

Coordonner les soins, prendre soin.

L'infirmière du pôle joue un rôle clé dans la prise en compte de la santé des demandeurs d'asile. Elle intervient dès l'arrivée des personnes pour **évaluer leur état de santé** et **organiser leur parcours de soins**.

Dès l'arrivée :

- Entretien infirmier systématique
- Évaluation des besoins de santé
- Ouverture et suivi du dossier santé

Tout au long du parcours :

- Coordination des soins et des rendez-vous médicaux
- Orientation dans le système de santé
- Accompagnement physique si nécessaire
- Suivi des situations complexes et des vulnérabilités

Auprès des équipes :

- Appui technique et conseils
- Coordination santé
- Actions de prévention et d'éducation à la santé

Mots-clés : Prévention - Coordination - Vulnérabilités - Parcours de soins - Partenariats

Elle contribue à une approche globale de l'accompagnement, où la santé est pleinement intégrée.

QUELS MÉTIERS PEUT-ON RETROUVER AU SEIN DU PÔLE DEMANDEURS D'ASILE ?

La psychologue

Écouter, soutenir, prévenir...

La psychologue intervient pour **soutenir la santé psychique** des personnes accueillies, souvent liée à des parcours d'exil marqués par la violence, la perte et l'attente. Elle **évalue les besoins psychologiques**, reçoit les personnes en **entretiens individuels** et repère les situations nécessitant une **prise en charge spécialisée**.

Son rôle auprès des personnes accompagnées :

- Entretiens individuels
- Évaluation de l'état psychologique
- Repérage des situations de détresse
- Orientation vers des soins adaptés ou soutien psychologique

Son rôle auprès des équipes :

- Éclairage clinique sur les situations complexes
- Soutenir les équipes
- Prévention des situations de crise
- Coanimation de temps santé physique/santé mentale

Mots-clés :



Elle participe activement au travail partenarial et à la sécurisation des parcours.

QUELS MÉTIERS PEUT-ON RETROUVER AU SEIN DU PÔLE DEMANDEURS D'ASILE ?

Les assistantes administratives

Un rôle essentiel au bon fonctionnement du pôle.

Les assistantes administratives assurent l'organisation et le suivi administratif du pôle Demandeurs d'Asile.

Elles assurent la **continuité** et la **fluidité** du fonctionnement administratif, logistique et organisationnel des services, en lien étroit avec la direction du pôle, les équipes de terrain et les partenaires extérieurs.

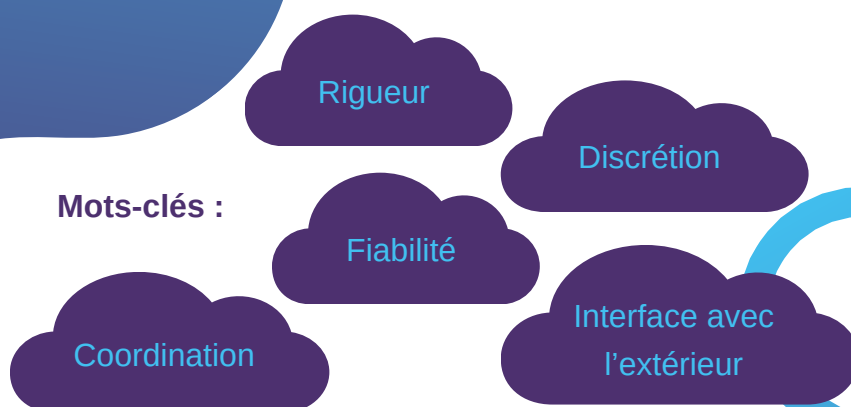
Leur rôle, concrètement :

- Appui à la direction du pôle
- Organisation et suivi de l'activité
- Collecte et analyse des données (tableaux de bord, indicateurs)

Au quotidien :

- Accueil téléphonique et orientation
- Gestion du courrier, de la facturation et des encaissements
- Suivi et traitement des indicateurs
- Organisation administrative des arrivées et des départs

Mots-clés :



Souvent dans l'ombre, leur travail est indispensable à la continuité de l'accompagnement.

QUELS MÉTIERS PEUT-ON RETROUVER AU SEIN DU PÔLE DEMANDEURS D'ASILE ?

Les cheffes de service

Le pilier du fonctionnement quotidien.

Les cheffes de service sont les responsables de proximité. Elles sont au cœur du terrain et assurent le lien direct entre les équipes, les usagers et la direction.

Leurs missions principales :

- Organiser et coordonner le travail des équipes.
- Veiller à la qualité de l'accompagnement proposé.
- Soutenir les équipes face aux situations complexes.
- Participer à certains entretiens et prendre des décisions opérationnelles.
- Assurer le lien avec les partenaires du territoire.

En résumé :

Elles sont le relais de terrain, au plus près des équipes et des usagers.

Le directeur de pôle

Le garant de la stratégie, du cadre et de la vision globale.

Le directeur de pôle supervise l'ensemble des services qui composent le pôle Demandeurs d'Asile. Il travaille à un niveau plus stratégique et structurel.

Ses missions principales :

- Piloter la stratégie et l'organisation globale du pôle.
- Gérer les aspects administratifs, financiers et réglementaires.
- Représenter le pôle auprès des institutions (OFII, État, collectivités...).
- Développer et adapter l'offre de service selon les besoins du territoire.
- Encadrer et accompagner les chefs de service.

En résumé :

Il donne la vision, le cadre et les ressources nécessaires au bon fonctionnement du pôle.